

Plan d'actions territoire Agglo Pays d'Issoire 2019-2022

Axe 1 : Promouvoir une offre de service enfance jeunesse équitable et accessible à tous

Objectif opérationnel 1 : Veiller à répondre aux attentes et besoins en matière de petite enfance, enfance et jeunesse

Objectif opérationnel 2 : Coordonner les actions petite enfance, enfance et jeunesse à l'échelle du territoire et veiller au maillage territorial de l'offre

Axe 2 : Développer l'offre de service liée à l'accompagnement de la fonction parentale

Objectif opérationnel 1 : Soutenir les actions existantes de tous les acteurs du territoire et développer les modes d'intervention

Objectif opérationnel 2 : Accompagner et coordonner les actions développées par les associations

Axe 3 : Répondre aux attentes et besoins des habitants de façon équitable sur l'ensemble du territoire

Objectif opérationnel 1 : Favoriser l'accès aux droits et aux services pour tous

Objectif opérationnel 2 : Renforcer la dynamique autour de l'insertion socio-professionnelle à l'échelle du territoire

Objectif opérationnel 3 : Développer l'Animation de la Vie Sociale

Axe 1 : Promouvoir une offre de service enfance jeunesse équitable et accessible à tous

Objectif opérationnel 1 : Veiller à répondre aux attentes et besoins en matière de petite enfance, enfance et jeunesse

Diagnostic initial

- Disparité importante des structures d'accueil sur le territoire : des nouveaux pôles cohabitent avec des équipements mutualisés pas toujours adaptés
Pas d'accueil des 3-4 ans à Issoire (locaux actuels de l'ALSH d'Issoire pas adaptés pour accueillir des enfants de 3 ans)
Des dispositifs et espaces jeunes existants à développer sur le territoire
- Compétences des animateurs à développer
Animateurs non formés sur certains accueils périscolaires
Difficulté pour recruter des professionnels diplômés dans les structures.
Professionnalisation des assistantes maternelles à développer
- Demandes et difficultés de plus en plus importantes pour accueillir les enfants porteurs de handicap ou ayant besoin d'un accompagnement spécifique avec notamment les lois sur l'inclusion scolaire (pas de prise en charge spécifique sur les accueils périscolaires)

Public cible

Les 0-17 ans, les professionnels, les familles

Descriptif de l'objectif opérationnel

- Veiller à ce que les besoins et l'organisation des services petite enfance, enfance et jeunesse soient adaptés, notamment à toutes les tranches d'âge (0-17 ans)
- Proposer des infrastructures et matériels adaptés et accessibles aux usagers.
- Développer les compétences pour maintenir l'ambition éducative sur l'ensemble des structures du territoire dans un secteur en perpétuelle évolution.
- Disposer d'agents formés sur les accueils périscolaires à déclarer.
- Professionnaliser les assistantes maternelles
- Accueillir de façon adaptée les enfants porteurs de handicap

Services mobilisés et responsables de l'action

Collectivités : API, Ville d'Issoire

Caf : Conseiller technique

Partenaires sollicités : DAHLIR, CNFPT, DDSCS, MDPH, organismes de formation, Education nationale, PMI...

Actions	Moyens mobilisés
<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostiquer et adapter les dispositifs et structures existants ou en créer de nouveaux permettant de répondre aux attentes des différentes activités et au public accueilli <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer l'itinérance pour être au plus près des usagers. - Mettre en place un accueil de loisirs pour les 3-4 ans sur Issoire - Pérenniser et développer les dispositifs jeunesse sur le territoire : les lieux d'accueil, les dispositifs d'accompagnement, l'accès à l'information - Qualifier les accueils périscolaires 2. Mettre en place des formations adaptées : <ul style="list-style-type: none"> - Pour développer la qualité de l'accueil de l'ensemble des structures petite enfance, enfance et jeunesse - Pour pouvoir déclarer des accueils périscolaires - Pour acquérir des compétences sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou ayant besoin d'un accompagnement spécifique - Pour les professionnels de la petite enfance - Dans le cadre du dispositif BAFA citoyen 3. Réfléchir et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques de prise en charge des enfants porteurs de handicap ou ayant besoin d'un accompagnement spécifique (protocole d'accueil individualisé, PAI...) 	<p><u>Moyens humains</u> : agents des services techniques Conseiller technique Caf</p> <p><u>Moyens financiers</u> : subvention Ville et API dans la limite des enveloppes disponibles+ Caf (fonds nationaux et/ou locaux dans la limite des enveloppes disponibles) + MSA + Leader</p>
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Bonne satisfaction des usagers (nombre de familles ayant trouvé un mode de garde ou pas)</p> <p>Qualité de l'accueil pour tous</p> <p>Maillage du territoire</p>	<p>Nombre d'actions mises en place</p> <p>Nombre d'agents formés</p> <p>Nombre de BAFA Citoyens formés chaque année</p> <p>Nombre de BAFA Citoyens recrutés dans les équipes EJ</p> <p>PAI mis en place pour chaque enfant concerné accueilli</p> <p>Fréquentation des structures</p> <p>Structures créées ou adaptées</p> <p>3/4 ans accueillis sur le territoire</p> <p>Accueils périscolaires déclarés</p> <p>Nombre de secteurs non couverts par un service enfance jeunesse</p>

Echéances de réalisation

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Veiller à répondre aux attentes et besoins en matière de petite enfance, enfance et jeunesse

ACTION 1-1-1 : Diagnostiquer et adapter les dispositifs et structures existants ou en créer de nouveaux permettant de répondre aux attentes des différentes activités et au public accueilli

Maintenir et développer l'itinérance pour être au plus près des usagers. Mettre en place un accueil de loisirs pour les 3-4 ans sur Issoire Pérenniser et développer les dispositifs jeunesse sur le territoire : les lieux d'accueil, les dispositifs d'accompagnement, l'accès à l'information Qualifier les accueils périscolaires	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	Caf	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 1-1-2 : Mettre en place des formations qualifiantes adaptées :

Pour développer la qualité de l'accueil de l'ensemble des structures petite enfance, enfance et jeunesse Pour pouvoir déclarer des accueils périscolaires Pour acquérir des compétences sur l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou ayant besoin d'un accompagnement spécifique Pour les professionnels de la petite enfance Dispositif BAFA citoyen	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	Caf	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 1-1-3 : 3. Réfléchir et mettre en œuvre des dispositifs spécifiques de prise en charge des enfants porteurs de handicap ou ayant besoin d'un accompagnement spécifique

Définition des modalités d'accueil et de la mise en place d'un PAI	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	Caf	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

Objectif opérationnel 2 : Coordonner les actions petite enfance, enfance et jeunesse à l'échelle du territoire et veiller au maillage territorial de l'offre

Diagnostic initial	
Disparité de l'offre de services petite enfance, enfance et jeunesse à l'échelle du territoire, avec certains secteurs non couverts Volonté d'harmonisation Besoin de coordination avec une multiplicité d'acteurs dans les différents secteurs Sollicitation fréquente de la part de porteurs de projets privés Coexistence de 2 PEDT jusqu'en 2020 Manque de lisibilité de l'offre	
Public cible	
Les 0-17 ans, les familles	
Descriptif de l'objectif opérationnel	Services mobilisés et responsables de l'action
Identifier les différentes actions à mener dans l'objectif d'harmonisation de l'offre existante et à venir sur l'ensemble du territoire Coordonner et développer les actions et dispositifs maillant le territoire Améliorer la communication	<p><u>Collectivités</u> : API, Ville d'Issoire <u>Caf</u> : Conseiller technique</p> <p><u>Partenaires sollicités</u> : DDCS, Education nationale, PMI, Mission Locale, associations, institutions, organismes et réseaux professionnels des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse ...</p>
Actions	Moyens mobilisés
1-Réaliser des diagnostics en s'appuyant notamment sur les PEDT existants et leur évaluation 2-Elaborer le PEDT 2021-2024 définissant les modalités de mise en œuvre de l'harmonisation souhaitée à l'échelle du territoire 3-Maintenir et développer le partenariat avec les structures privées, associations, institutions, organismes et réseaux professionnels des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse. 4-Mettre en place une coordination efficace et transversale permettant d'optimiser les actions mises en place avec les partenaires et réseaux des différents secteurs 5-Accompagner les porteurs de projets privés concourant au maillage du territoire 6-Développer les différents supports de communication en fonction des différentes cibles	<p><u>Moyens humains</u> : agents des services + assistantes maternelles + familles + Conseiller technique Caf</p> <p><u>Moyens financiers</u> : subvention Ville et API dans la limite des enveloppes disponibles+ Caf (fonds nationaux et/ou locaux dans la limite des enveloppes disponibles) + MSA + Leader</p>

(familles, professionnels, partenaires et réseaux...)

Résultats attendus
 Une meilleure connaissance de l'offre de service et des partenaires du territoire
 Un meilleur accompagnement des usagers
 Une offre équitable adaptée aux spécificités du territoire
 L'élaboration du nouveau PEDT

Indicateurs d'évaluation
 Réalisation du PEDT 2021-2024
 Nombre de partenariats développés
 Porteurs de projets accompagnés
 Supports de communication utilisés

Echéances de réalisation

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Coordonner les actions petite enfance, enfance et jeunesse à l'échelle du territoire et veiller au maillage territorial de l'offre

ACTION 1-2-1 : Réaliser des diagnostics en s'appuyant notamment sur les PEDT existants et leur évaluation

Elaborer le PEDT 2021 définissant les modalités de mise en œuvre de l'harmonisation souhaitée à l'échelle du territoire	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	Caf	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 1-2-2 : Maintenir et développer le partenariat avec les structures privées, associations, institutions, organismes et réseaux professionnels des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse.

Mettre en place une coordination efficace et transversale permettant d'optimiser les actions mises en place avec les partenaires et réseaux des différents secteurs Accompagner les porteurs de projets concourant au maillage du territoire	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	Caf	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

Axe 2 : Développer l'offre de service liée à l'accompagnement de la fonction parentale

Objectif opérationnel 1 : Soutenir les actions existantes de tous les acteurs du territoire et développer les modes d'intervention

Diagnostic initial	
<p>En 2017, 58.44% des allocataires du territoire sont des familles (allocataires avec au moins 1 enfant). Ce taux est supérieur de 10 points à celui du département.</p> <p>Une famille sur 4 est monoparentale sur l'Agglo et 39% sur la ville d'Issoire. Ces familles monoparentales représentent 8,5% de l'ensemble des familles du territoire ayant des enfants de moins de 25 ans. Cette proportion est supérieure au taux départemental (8%) et inférieure à la proportion nationale (9,3%). (Dossier complet INSEE – INSEE RP2016 exploitations principales).</p> <p>Population arrivant sur le territoire pour l'emploi (base militaire, tissu industriel dynamique) isolée de leur réseau familial.</p> <p>Peu d'action parentalité sur le territoire et fermeture en juillet 2019 du Laep (Lieu Accueil Enfant Parent) géré par l'association 1001 pattes suite à des difficultés organisationnelles</p>	
Public cible	
Familles avec enfants	
Descriptif de l'objectif opérationnel	Services mobilisés et responsables de l'action
Améliorer l'offre et l'accessibilité des actions	<p><u>Collectivités</u> : API, Ville d'Issoire</p> <p><u>Caf</u> : Conseiller technique et référente parentalité</p> <p><u>Partenaires sollicités</u> : PMI, associations</p>
Actions	Moyens mobilisés
<p>1-recenser les actions existantes sur le territoire</p> <p>2-développer l'offre de service au travers de différents dispositifs (Laep, café des parents, Espace de Vie sociale ...).</p> <p>3-développer l'accessibilité de ces services par l'itinérance</p> <p>4-améliorer la visibilité des actions parentalité en s'appuyant sur les sites internet, les portails et réseaux sociaux de l'Agglo, de la ville d'Issoire et de la Caf (monenfant.fr)</p>	<p><u>Moyens humains</u> : agents des services + Conseiller technique et référente parentalité Caf</p> <p><u>Moyens financiers</u> : prestation de service, Reaap (Réseau Ecoute Appui et Accompagnement des Parents), CLAS (Comité Local d'Accompagnement à la scolarité), PSEJ, fonds nationaux et/ou fonds locaux dans la limite des enveloppes disponibles + subvention Ville et API dans la limite des enveloppes disponibles</p>

Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Diagnostic sur l'offre parentalité existante sur le territoire Développement d'actions et d'initiatives de soutien à la parentalité Développement des actions CLAS / REAAP Meilleure visibilité et accès aux actions parentalités proposées sur le territoire	Réalisation du diagnostic Nombre d'actions parentalité développées Nombre de CLAS et d'actions Reaap sur le territoire Nombre de page internet sur les sites Caf, API et Issoire concernant la parentalité
Echéances de réalisation	

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Soutenir les actions existantes de tous les acteurs du territoire et développer les modes d'intervention

ACTION 2-1-1 : Recenser les actions existantes sur le territoire

Réalisation d'un diagnostic parentalité sur le territoire	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Conseiller technique + référente parentalité	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 2-1-2 : Développer l'offre de service à travers les différents dispositifs (Laep, café des parents, Espace de Vie Sociale...) et les différents financements (prestation de service, Reaap, CLAS, ...)

La Caf accompagne les collectivités et les associations pour la réalisation de leurs projets parentalité (Laep, Clas et Reaap)	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Conseiller technique + référente parentalité + travailleur social	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 2-1-3 : Développer l'accessibilité de ces services par l'itinérance

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Conseiller technique + référente parentalité	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 2-1-4 : Améliorer la visibilité des actions parentalité (en s'appuyant sur les sites internet de l'Agglo, de la Ville et de la Caf)

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

Objectif opérationnel 2 : Accompagner et coordonner les actions développées par les associations et le

Diagnostic initial	
Coordination non existante et manquante	
Public cible	
Acteurs de la parentalité	
Descriptif de l'objectif opérationnel	Services mobilisés et responsables de l'action
Améliorer la coordination concernant la parentalité	<u>Collectivités</u> : Ville d'Issoire et API <u>Caf</u> : CT + référent <u>Partenaires sollicités</u> : associations
Actions	Moyens mobilisés
1-recenser les différents acteurs intervenants dans le champ de la parentalité 2-mettre en place un réseau des acteurs de la parentalité pour promouvoir les actions de chacun et développer des actions communes	<u>Moyens humains</u> : agents des services + Conseiller technique et référente parentalité Caf
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Liste des partenaires intervenants dans la parentalité Mise en place d'un réseau partenarial porté par le territoire Réunion régulière entre les associations, les collectivités et la Caf	Nombre de réunion de coordination/an Production de compte rendu de réunion
Echéances de réalisation	

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Accompagner et coordonner les actions développées par les associations et les collectivités

ACTION 2-2-1 : Recenser les différents acteurs intervenants dans le champs de la parentalité

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
Réalisation d'un diagnostic des partenaires					Conseiller technique + référente parentalité	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

ACTION 2-2-2 : Mettre en place un réseau d'acteurs de la parentalité (pour promouvoir les actions de chacun et développer des actions communes)

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Conseiller technique	Agents des services Enfance Jeunesse Issoire et API

Axe 3 : Répondre aux attentes et besoins des habitants de façon équitable sur l'ensemble du territoire

Objectif opérationnel 1 : Favoriser l'accès aux droits et aux services pour tous

Diagnostic initial

Diagnostic mobilité réalisé par API en 2018 (analyse des flux de mobilité) qui a permis d'identifier les flux principaux, les déplacements plus diffus et la nécessité d'apporter des réponses multiples en fonction notamment des disparités sur l'ensemble du territoire d'API

Pas de ligne de bus régulière hors transport scolaire.

Accès aux droits :

Pour la Caf :

- Suite à des directives nationales, la Caf du Puy de Dôme doit accompagner le transfert de gestion de ses centres sociaux en gestion directe dont celui d'ISSOIRE. Pour autant, la direction de la Caf du Puy de Dôme réaffirme sa volonté de maintenir un ancrage territorial via une permanence administrative sur rendez-vous et des interventions sociales (socle national de travail social).
- Dans un objectif de proposer une offre de service équitable en matière de travail social à l'ensemble des allocataires, l'accompagnement des familles confrontées à des événements qui viennent fragiliser leur vie familiale (naissance, séparation, décès, impayés de loyer, accompagnement Rsa des familles monoparentales) sera redéfini à l'échelle de l'API et en lien avec la CTG.

Public cible

Mobilité : pas de public spécifiquement ciblé, services pour l'ensemble des 88 communes

Maisons des services : tous publics

Accès aux droits : les allocataires pour la permanence administrative et les familles pour les interventions sociales.

Descriptif de l'objectif opérationnel

1-Mobilité : stratégie mobilité API validée en septembre 2019 et déclinée en plusieurs axes opérationnels :

- AXE 1 : Proposer des solutions de transports collectifs adaptées à l'ensemble du territoire
- AXE 2 : Développer des solutions de mobilité complémentaires et innovantes
- AXE 3 : Définir la mise en place d'un plan de développement en faveur des modes actifs
- AXES transversaux : intermodalité

Services mobilisés et responsables de l'action

Collectivités : API et communes

Caf : (pour accès aux droits) travailleur social + gestionnaires conseils CAF

Partenaires sollicités : communes, Région, Etat, opérateurs partenaires des MFS

2-Maisons de services : maillage progressif du territoire en Maisons France Services (MFS), lieux de proximité dans lesquels un premier niveau d'information sera rendu sur les services des opérateurs partenaires (panier de services) et d'API ; Lieux qui assureront également un lien social et proposeront des services adaptés aux spécificités locales.

3-Numérique : favoriser l'inclusion numérique dans les maisons de services (accès, accompagnement aux outils...)

4-Accès aux droits CAF : conserver une proximité auprès des allocataires de ce territoire API afin de payer le juste droit et avoir une veille particulière pour les familles les plus vulnérables

Actions	Moyens mobilisés
<p>1-Mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Créer et mettre en place un réseau de transport et de solutions de mobilité sur le territoire d'API dans le cadre de l'Axe 1 (AMO démarré en octobre 2019) -Réaliser un schéma vélo et des expérimentations dans le cadre des axes 2 et 3 <p>2-Maisons de services :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place dans les pôles structurants d'Ardes sur Couze, Brassac-les-Mines, Champeix et Sauxillanges, un accueil de proximité et un panier de services dont le numérique et proposer des services spécifiques pour répondre aux spécificités locales <p>3- Accès aux droits</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher un nouveau lieu identifié caf pour accueillir la permanence administrative sur rendez-vous et les travailleurs sociaux et autres professionnels caf dans le cadre des Offres de service - Poursuivre l'accueil sur rendez-vous des allocataires après juin 2020 date du transfert du centre social - Faire évoluer les interventions sociales en lien avec les directives nationales : développement des actions collectives (2 par travailleur social) et accompagnement des familles monoparentales primo-demandeurs de droit 	<p><u>Moyens humains</u> : API, appui et présence des partenaires, bureau d'études + les gestionnaires conseils et les travailleurs sociaux</p> <p><u>Moyens financiers</u> : subvention communes et API dans la limite des enveloppes disponibles, subventions des partenaires et du fonds inter-opérateurs + Aides financières individuelles Caf</p>
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> -Apporter aux habitants des solutions de mobilités alternatives à l'autosolisme et répondre aux enjeux environnementaux -Permettre aux habitants un accès à l'emploi, aux services... -Désenclavement, inclusion, accès numérique pour tous les publics 	<ul style="list-style-type: none"> -Fréquentation et utilisation des services -Capacité à répondre à une 1^{ère} demande dans le cadre d'une MFS -inclusion numérique (indicateurs précisés ultérieurement) Fréquences et utilisation des services CAF mises à

-Faire bénéficier au plus grand nombre d'allocataires sur le territoire leur droit Caf de façon juste et rapide.

disposition par l'ensemble des b...
secteur .

Echéances de réalisation

AXE 3 – Répondre aux attentes et besoins des habitants de façon équitable sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 : Favoriser l'accès aux droits et aux services pour tous

ACTION 3-1-1 : Créer et mettre en place un réseau de transport et des solutions de mobilité

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
						Agents des services API

ACTION 3-1-2 : Réaliser un schéma vélo et des expérimentations dans le cadre de la stratégie Mobilité

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
						Agents des services API

ACTION 3-1-3 : Développer des Maisons France Service

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
						Agents des services API

ACTION 3-1-4 : Accès aux droits

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Travailleur social (Offre de Service)	Agents des services Ville et API

Objectif opérationnel 2 : Renforcer la dynamique autour de l'insertion socio-professionnelle à l'échelle

Diagnostic initial	
<p>Bilan du Bilan PISP 2017/2019 et orientations du nouveau PISP 2020/2023</p> <p>Bilan 2017/2019 : Redéploiement de l'offre de l'insertion en adéquation avec les besoins du territoire permettant l'adaptation de l'accompagnement en fonction des freins des publics prescrits (actions d'insertion sociale, chantiers d'insertion, espace parcours, mobilisation de l'ensemble des partenaires lors d'instances de repérage communes (Pôle Emploi, ADEF +, Patchwork, Mission Locale, Conseil Départemental, CCAS...)).</p> <p>Le travail social Caf oriente son action en direction des familles monoparentales primo-demandeuses d'une prestation dont le RSA majoré. La mission Caf est d'accompagner ce public à favoriser une organisation familiale compatible avec une activité professionnelle. Il s'agit de faciliter l'autonomie sociale et financière par l'activité économique et/ou la formation.</p>	
Public cible	
Titulaires minima sociaux, demandeurs d'emplois longue durée sur prescription	
Descriptif de l'objectif opérationnel	Services mobilisés et responsables de l'action
<p>Maintien d'une offre complète adaptée aux spécificités des publics :</p> <p>Axe 1 : Les actions d'insertion sociale (AIS)</p> <p>Axe 2 : Les ateliers de chantiers d'insertion (ACI)</p> <p>Axe 3 : Ouverture vers l'emploi</p>	<p><u>Collectivités</u> : CCAS d'Issoire et API, et Conseil Départemental</p> <p><u>Caf</u> : travailleur social en charge de l'ods (familles monoparentales primo-demandeurs uniquement) sur axe 1</p> <p><u>Partenaires sollicités</u> : Ensemble des partenaires de l'insertion du territoire</p>
Actions	Moyens mobilisés
<p>Axe 1 : AIS Graines d'Avenir basée sur Issoire mais ouvertes à l'ensemble du territoire et portée par le CCAS d'Issoire. Remobilisation des publics vulnérables éloignés de l'emploi. Développement d'actions pour les publics cumulant les freins sociaux en fonctions des besoins repérés sur les différents secteurs de l'agglomération (ABS et diagnostic du contrat local de santé) appel à projets API sur cette thématique courant 2020.</p> <p>Axe 2 : Poursuite de l'ACI Ressourcerie et possibilité d'augmentation de l'effectif de 10 à 14 CDDI.</p>	<p><u>Moyens humains</u> CCAS Issoire, API service insertion, Direction environnement mobilité et cadre de vie de l'API, ensemble des partenaires de l'insertion</p> <p><u>Moyens financiers</u> : Etat, Conseil Départemental, FSE, Région, CCAS Issoire, API</p>

Poursuite et modification de l'ACI Hors les Murs avec abandon du support bâtiment industrie (sortie des métiers en tension par Pôle Emploi). Complément du support service, restauration avec le support environnement (lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial) afin de faire monter en compétence les publics sur les emplois en lien avec cette thématique. Il s'agit notamment de collecter les déchets alimentaires, les composter et réaliser une activité de maraichage (convention avec SICTOM et VALTOM).

Appel à projet Api pour le développement d'une ACI sur le thème de la mobilité douce.

Axe 3 : Espace parcours, accompagnement et suivi des bénéficiaires dans la durée et sécurisation lors de la sortie des dispositifs pendant 6 mois. Accompagnement des travailleurs sociaux Caf par le développement d'actions collectives en partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle.

Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
Insertion socio-professionnelle des publics orientés	Nombre de bénéficiaires, sorties dynamiques, en emploi, en formation
Echéances de réalisation	

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 : Renforcer la dynamique autour de l'insertion socio-professionnelles à l'échelle du territoire						
ACTION 3-2-1 : Développement et maintien des actions d'insertion sociale (AIS) sur l'ensemble du territoire						
	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Travailleur social sur l'Offre de Service	Agents des services villes et API
ACTION 3-2-2 : Développement et maintien des ateliers de chantiers d'insertion (ACI) sur l'ensemble du territoire						
	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Travailleur social sur l'Offre de Service	Agents des services villes et API
ACTION 3-2-3 : Accompagnement vers l'emploi suite à ces actions insertions						
	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Travailleur social sur l'Offre de Service	Agents des services villes et API

Objectif opérationnel 3 : Développer l'Animation de la Vie Sociale

Diagnostic initial	
<p>Le territoire de l'Agglo couvre 88 communes et 55 468 habitants (recensement 2015) dont plus de 25% habitent la ville centre Issoire Un centre social CAF situé à Issoire en gestion directe avec 7 500 personnes /an qui viennent et un comité d'usagers dynamique. Existence d'un Espace de Vie Sociale sur Saint Germain Lembron : la Licorne L'agrément du Centre Social d'Issoire arrive à échéance en juin 2020 et ne sera pas reconduit par la Caf. Le CCAS et la ville d'Issoire sont en réflexion sur la reprise ce cet équipement. Projet de structure d'Animation de la Vie Sociale sur Sauxillanges</p>	
Public cible	
Tout public : familles avec enfants, personnes isolées d'âges divers.	
Descriptif de l'objectif opérationnel	Services mobilisés et responsables de l'action
Améliorer l'offre de service des structures d'Animation de la Vie Sociale et leur maillage sur le territoire	<p><u>Collectivités</u> : Ville d'Issoire et communes d'API et API <u>Caf</u> : référent AVS</p> <p><u>Partenaires sollicités</u> : Communes et associations</p>
Actions	Moyens mobilisés
<p>1-Développer des structures AVS (Issoire, Sauxillanges, ...) 2-Développer les liens entre les structures AVS du territoire afin d'améliorer l'interconnaissance, la complémentarité voire la mutualisation 3-Mise en place d'un comité territorial d'Animation de la Vie Sociale porté par les structures. 4-Développer les partenariats avec les Maison France Service</p>	<p><u>Moyens humains</u> : agents des services + référent AVS</p> <p><u>Moyens financiers</u> : fonds nationaux et/ou locaux dans la limite des enveloppes disponibles + subvention par les collectivités concernées par un équipement et dans la limite des enveloppes disponibles</p>
Résultats attendus	Indicateurs d'évaluation
<p>Ecriture de Projet Social Organiser des réunions entre les structures AVS Organiser des réunions entre les structures AVS et les porteurs de Maison France Service</p>	<p>Agrément délivré par les administrateurs de la Caf Nombre de rencontres/an Nombre de rencontres/an</p>

Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le



ID : 063-200070407-20191212-DEL_2019_06_15-DE

Echéances de réalisation

OBJECTIF OPERATIONNEL 3 : Développer l'Animation de la Vie Sociale (AVS)

ACTION 3-3-1 : Développer des structures AVS

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Référente AVS	Agents des services villes et API

ACTION 3-3-2 : Développer les liens entre les structures AVS du territoire afin d'améliorer l'interconnaissance, la complémentarité voire la mutualisation

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Référente AVS	Agents des services villes et API

ACTION 3-3-3 : Développer les partenariats avec les MSAP/ Maison France Service

	CALENDRIER				Personnel	
	2019	2020	2021	2022	CAF	Collectivités
					Référente AVS	Agents des services villes et API